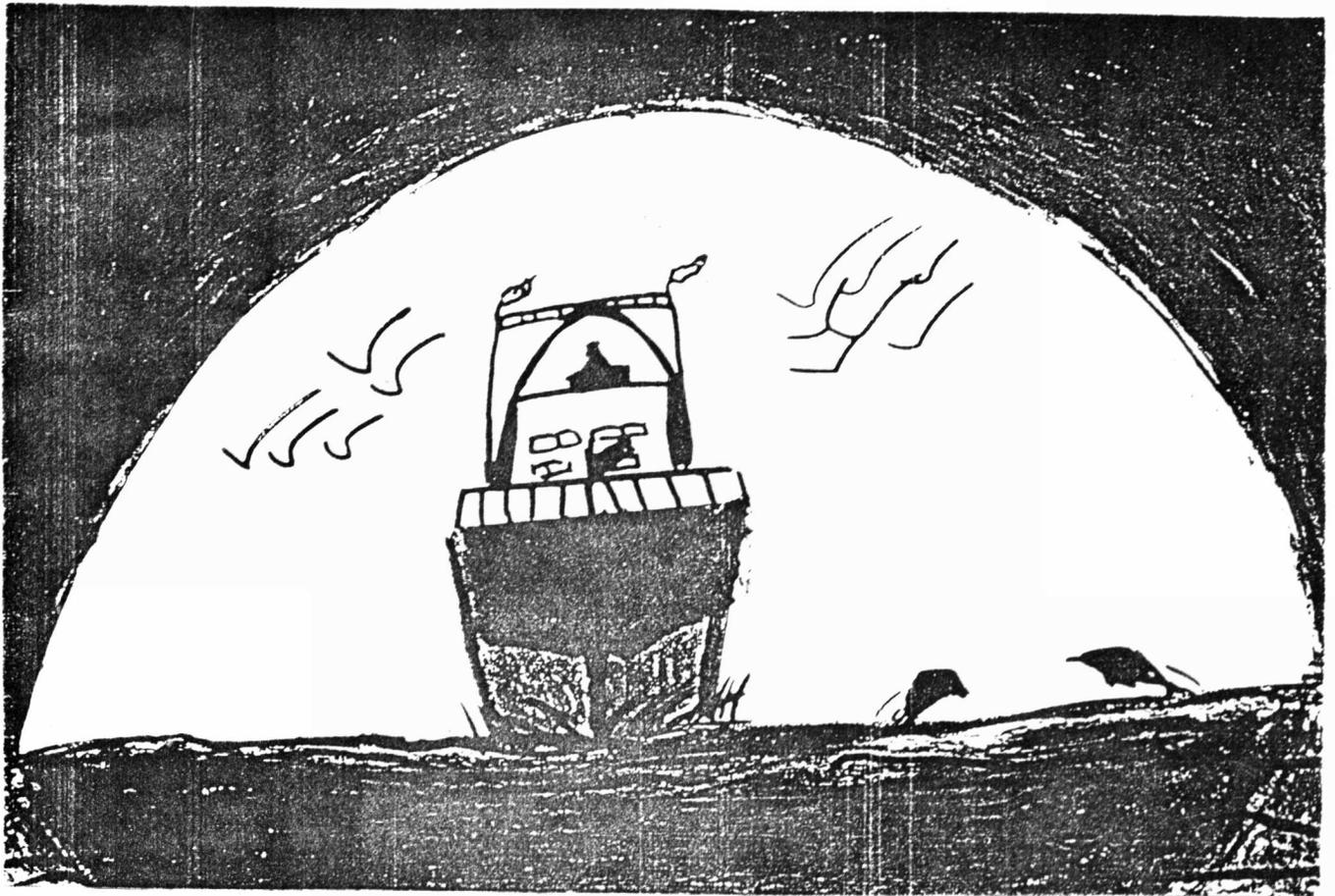


VIVRE A PLOUZANE

BULLETIN MUNICIPAL N° 29

JANVIER 1985



Ecole Municipale de Dessin : "Un paquebot voyageant le soir"

(dessin d'enfant)

S O M M A I R E

- Les voeux de Monsieur le Maire
- Le Fort du Dellec (Animation)
- Travaux de la déviation de La Trinité
- Les Transports Urbains (M. SIMON)
- Le lotissement communal (M. FLOCH)
- Photos-souvenirs du repas des anciens
- Article JOC-JOCF Comité des Chômeurs
- "Rimadellou"
- "Tremen e ra an amzer"
- Page de l'Opposition
- Article du Collectif Tiers Monde
- Divers

Nous ne voyons pas comment l'on pourra régler la marche de nos sociétés sans un réel effort de solidarité, une diminution du temps de travail négociée par branches d'activités et entre les pays.

Les désordres monétaires internationaux aggravent la situation des pays pauvres touchés par la famine. Pendant ce temps-là, chaque groupe social, chaque corporation, chaque parti gère sa petite "boutique" bien égoïstement, en rejetant la responsabilité de la situation sur les autres : telle a été l'année 1984 !

1985, c'est l'avenir, le bonheur de demain ?

Ne perdons pas notre volonté de changer les choses, de moderniser notre pays dans un très grand nombre de secteurs. Le renouveau industriel est possible et il avance.

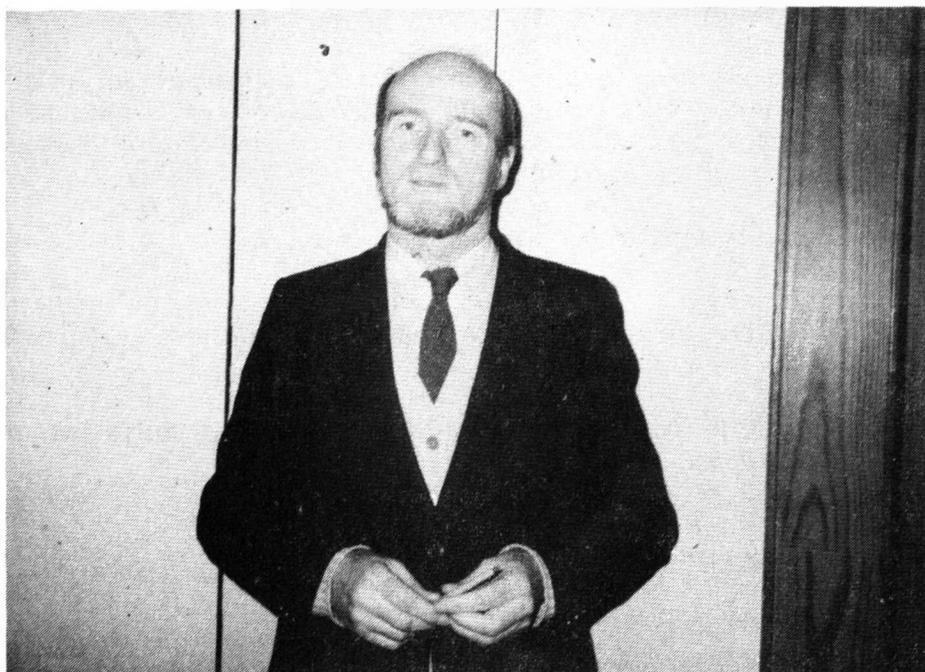
Il ne faut pas baisser les bras quelle que soit notre situation personnelle, c'est bien là le défi de 1985 !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !

Le Maire,

Joseph MELENNEC





LES VOEUX •
DE MONSIEUR LE MAIRE

Pour notre Commune, l'année 1984 sera marquée de multiples événements, dont nous retiendrons :

- la mise en service de la Cantine de l'Ecole publique de La Trinité,
- la réalisation de la 2ème tranche du Collège de Kérallan,
- les travaux du Gymnase de La Trinité,
- études d'aménagement poursuivies et précisées,
- les logements pour les jeunes ménages qui se terminent à Castel Névez,
- travaux de voirie et d'assainissement qui se poursuivent grâce à la Communauté Urbaine,
- investissements routiers importants sur la route de St Renan (C.D. 38) et la déviation sud de La Trinité .

PLOUZANE va de l'avant et contribue, en ces temps difficiles, à maintenir l'activité du bâtiment et des travaux publics, tout en réalisant des équipements qui améliorent la vie de tous les jours.

Dans le cadre de l'opération "Banlieue 89", nous avons été reçus par le Ministre de l'Urbanisme et du Logement. Un programme d'amélioration du cadre de vie a recueilli un agrément valant promesse de subvention.

Malgré cela, tout ne va pas pour le mieux. Le Centre Communal d'Action Sociale intervient avec ses faibles moyens et nous indique les situations familiales graves, notamment dues au chômage.

Ceci nous conduit à penser combien il est difficile d'organiser la solidarité, comme il est long de forger de nouvelles mentalités, tout en reconnaissant une compétition nécessaire au progrès entre les partenaires économiques, aussi bien à l'intérieur de notre hexagone qu'à l'échelle mondiale.

Nous vivons aujourd'hui une révolution scientifique et technique qui n'a pas fini de nous surprendre. Tous les pays se lancent dans une course vers un "toujours plus", avec des moyens de production, de communication et de recherche considérables.

LE FORT DU DELLEC :

ESPACE NATUREL ET ZONE DE LOISIRS

PLOUZANE, ville de plus de 10 000 habitants, ouvrira, dès le printemps 1985, une nouvelle zone de loisirs : le Fort du Dellec, d'une superficie de 14 634 m² et situé en bord de mer, est loué depuis Juin 1984 à la Commune par la Marine Nationale, suite à des directives ministérielles.



Une petite crique entre les deux anses

Nombreux sont les Plouzanéens qui connaissent et apprécient les anses du Grand et du Petit Dellec, et qui trouvent ces endroits très agréables.

Dès les beaux jours, l'Association des Plaisanciers utilise la centaine de mouillages du Petit Dellec, et le Club de Canoë Kayak y vient aussi pour s'entraîner ou se balader.

L'espace entre les deux anses est en grande partie constitué par le Fort et est méconnu. La dernière forteresse construite par Vauban ne possède plus qu'une partie de ses remparts et quelques bâtiments en ruine.

Dès son ouverture au public, le Fort du Dellec sera un endroit idéal pour la promenade familiale ; pour les associations aussi, qui pourront organiser des activités.



Vue du Fort du Dellec



Michel NOULLEZ, responsable de la Commission Animation

Les travaux de débroussaillage et de sécurité devraient commencer dans les prochaines semaines.



Un accès aux remparts

DECEMBRE 1984

Les travaux de la déviation de La Trinité sont commencés :

3,2 km de voies

35 millions de francs du Département et de la C.U.B.

3 années de travaux.



DU NOUVEAU SUR LES TRANSPORTS URBAINS

En sa séance du 15 Décembre 1984, le Conseil de Communauté a adopté une réforme tarifaire des transports urbains qui prendra effet le 1er Mars 1985.

Le principe en est excellent.

Il s'inspire, en effet, de cet esprit communautaire qui doit prévaloir au sein d'un tel organisme de coopération. Il aura aussi, conséquence de la simplification et de l'unification des tarifs comme de la suppression des zones, des répercussions au niveau de la gestion grâce à l'ouverture à tous les usagers de l'ensemble du réseau des bus. Et il met fin à l'espèce de ségrégation dont étaient victimes les usagers des communes périphériques : non seulement les travailleurs - tous ceux qui travaillent sur BREST - paient plus cher pour se rendre à leur travail et la conséquence en est l'allongement de la durée de leur journée de travail.

Cependant, alors que cette réforme tarifaire ne se traduit que par une augmentation de 8 % au plan budgétaire de la Compagnie des Transports de la C.U.B., les usagers du tarif "A" constateront que l'augmentation sera en réalité de 12 % environ... Les Anglais disent que "la preuve du pudding c'est qu'on le mange" ; les usagers "A" diront que "la preuve des 12 % c'est qu'on les paie" ! Car cela est une vérité incontournable.



Il ne m'a pas semblé possible que soit adoptée une si brutale augmentation d'un service public communautaire : c'est pourquoi, tout en reconnaissant le bien fondé du principe de la réforme, j'ai demandé qu'elle n'ait qu'une incidence de 8 % sur le tarif "A" actuel.

Dans un contexte économique difficile ma proposition aurait ménagé les intérêts des usagers brestois et aurait eu des effets d'autant plus bénéfiques pour ceux des communes périphériques.

Je crois donc doublement regrettable que ma proposition, au demeurant fort raisonnable (1), n'ait pas été retenue par le Conseil de Communauté (2).

Marcel SIMON

Conseiller Communautaire
Membre de la Commission des Transports

(1) La dernière augmentation des tarifs remonte au 1er Janvier 1984 et 8 % est proche du taux d'inflation officiel.

(2) Lors du vote de cette réforme tarifaire, je me suis donc abstenu en donnant à mon abstention un caractère résolument tourné vers l'amélioration nécessaire du niveau de vie des cubiens.

LE LOTISSEMENT COMMUNAL
UN MODE D'AMENAGEMENT
UN CADRE DE VIE . . .

de Yvon FLOCH, Adjoint chargé de l'Urbanisme

On réalise en France près de 10 000 lotissements chaque année. Ce phénomène exprime à la fois et l'aspiration des Français à la maison individuelle, et la nécessité de procurer des terrains à bâtir dans un cadre stable et organisé.

. . . LIBERTE DE L'HABITAT ET QUALITE DU CADRE DE VIE, DEUX EXIGENCES A RESPECTER . . .

Le moyen commode pour "fabriquer" du terrain à bâtir en respectant ces exigences est le lotissement.

L'essentiel du développement de la commune s'est ainsi réalisé sous forme d'une succession de lotissements, mais jusqu'aux années 1980, hormis Castel Névez, la collectivité publique ne s'était pas engagée de façon opérationnelle dans ce développement.

Au cours de ces trois dernières années, c'est près de 150 lots qui ont été mis sur le marché du terrain à bâtir par la Commune. Ce marché représente, hors Castel Névez, 75 % de l'évolution annuelle du parc de logements neufs de la Commune.

QUE REPRESENTE CET ENGAGEMENT ?

* La démarche est en premier objectif ECONOMIQUE

La Commune, par ce type d'opérations, participe activement au soutien de l'activité du bâtiment sur notre agglomération, en créant de fait une offre de terrain à bâtir à des coûts d'acquisition calculés sur la base des dépenses engagées pour viabiliser et équiper ces terrains. A titre de réflexion, ce prix est à ce jour inférieur de près de 100 F hors-taxes le m² au prix moyen du marché immobilier de toute l'agglomération brestoise. Cet effort pour maîtriser et réduire ainsi la charge foncière permet d'élargir à de nombreuses familles l'accès à la propriété.

* La démarche consiste aussi à MIEUX MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.

.../...

L'objectif n'est pas de réaliser de grandes opérations d'urbanisme toujours très délicates à appréhender, mais uniquement des opérations de taille modeste, ne dépassant pas une trentaine de lots. Ainsi, le lotissement constitue ce moyen opérationnel pour la Commune de mieux MAITRISER dans le temps son DEVELOPPEMENT.

* La démarche permet encore d'assurer un développement EQUILIBRE ET HARMONIEUX des quartiers dans le temps et l'espace.

* Enfin, cet engagement manifeste notre volonté de créer un cadre de vie satisfaisant pour les habitants.

Par ce type d'opérations, la Commune prend donc une PART ACTIVE et DYNAMIQUE au développement de nos quartiers, et contribue à soutenir de façon efficace et volontaire l'activité du bâtiment.

Mais aussi, PLOUZANE prend sa part, toute sa part, aux objectifs globaux de notre agglomération tendant à éviter l'évasion urbaine des familles au-delà des limites de la C.U.B.

Telle est notre propre conception de la vie publique municipale que d'être responsable principal en matière d'aménagement au quotidien de notre cadre de vie.

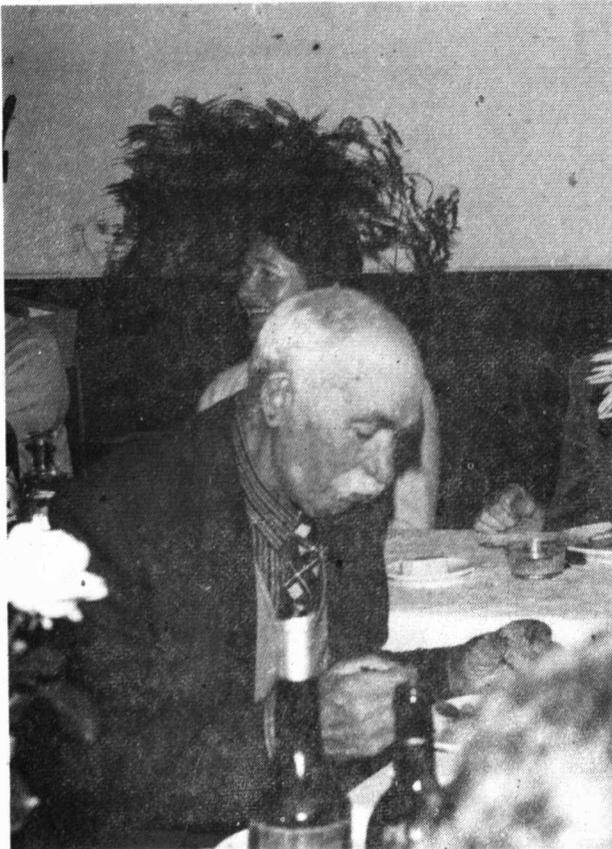
DEMOGRAPHIE 84

- 119 naissances (contre 119 en 1983) dont 59 garçons et 60 filles
- 53 mariages (contre 57 en 1983)
- 31 décès (contre 29 en 1983)

PHOTOS-SOUVENIRS DU REPAS DES ANCIENS



Les dames, d'un côté...



Au premier plan, Claude MAGUEUR,
doyen de la Commune ;
à l'arrière plan, Marie-Louise GOARZIN
Conseillère Municipale, membre du C.C.A.S.

PHOTOS-SOUVENIRS DU REPAS DES ANCIENS



Les hommes de l'autre ... Est-ce qu'ils chantent plus souvent que les dames ?



Mme Maria LEBORGNE
97 ans
notre doyenne

PHOTOS-SOUVENIRS DU REPAS DES ANCIENS



SERVICE D'AIDE MENAGERE

Ce service permet de prolonger le maintien à domicile de personnes âgées ou de handicapés.

Les aides ménagères aident les personnes âgées ou handicapées à assumer des tâches de la vie quotidienne : ménage, cuisine, commissions... Elles soutiennent moralement ... Des prises en charge partielles sont possibles par une caisse de retraite ou par l'aide sociale.

Les renseignements sont fournis en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat et aux permanences du C.C.A.S., mardi de 15 h à 18 h, samedi de 9 h à 10 h.

Le service est géré par le C.C.A.S

UNE ENTREPRISE INTERMEDIAIRE...

C'EST QUOI ?

Entreprise : on connaît : du travail, des salariés, un bulletin de paye, des charges sociales, etc ...

intermédiaire ? Ca ressemble à intérimaire (vous savez, Manpower, Bis, Ecco, etc...) Mais ce n'est pas cela.

Nous sommes à l'intermédiaire entre l'économique (une boîte qui tourne ou qui veut tourner) et le social (est-ce qu'il faut que les chômeurs restent chez eux, chacun de leur côté; ou bien qu'ils sombrent dans la délinquance, ou bien qu'ils fassent leur déprime ?)

L'entreprise intermédiaire, pour nous c'est ceci : nous regrouper, nous soutenir... Faire ce que nous pouvons pour trouver du travail, surtout montrer que nous voulons travailler.

Le Comité de chômeurs, ce n'est pas une entreprise comme une autre !

Il n'y a pas de patron... Bien sûr, il y a un bureau, mais tout le monde est responsable. Certains ont plus de possibilités pour organiser : on utilise leurs capacités pour le service de tous.

Il n'y a pas de travail à plein temps pour tous ! La permanence essaie de répartir le travail proposé, suivant les possibilités et capacités de chacun...

Beaucoup sont en recherche d'un premier emploi... Evidemment, nous n'avons pas l'expérience d'un professionnel, on met plus de temps... Mais si on nous refuse les premières expériences, on ne sera jamais expérimenté !



Au comité, on cherche dans tous les sens : au bout d'un mois, on constate que les filles n'ont pas eu beaucoup de propositions de boulot. Alors, il faut inventer autre chose : peut-être pourrons-nous, d'ici quelques jours vous annoncer qu'il suffit de téléphoner au 05.05.02 pour commander des crêpes toutes fraîches, ou autre chose...

Chaque semaine, les chômeurs se retrouvent le mercredi soir pour faire le point. C'est là que se règlent toutes les questions concernant l'entreprise.

Le Comité de chômeurs, c'est l'affaire de tous !

Les chômeurs l'ont bien montré : depuis le 5 Novembre, tous les jours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures, vous avez pu appeler la permanence, vous avez toujours eu quelqu'un au bout du fil... Ces permanences sont assurées bénévolement, ainsi que le travail administratif qui en dépend.

Au début, tout le monde a un peu peur de venir à la permanence ou de la tenir. Mais on constate tous les jours que la permanence rassemble plusieurs chômeurs. Il n'est pas rare d'y trouver une dizaine : et c'est sympa en plus !

Espérons que le Comité de chômeurs ne soit pour les uns et les autres qu'un lieu de passage !

Chômeurs, n'hésitez pas à y venir !
Vous qui avez la chance de travailler,
n'hésitez pas à prendre de bons week-ends,
et à nous laisser les travaux qui vous empêchent de passer du bon temps !
C'est aussi une manière de partager le travail...
Même si ce n'est pas pour nous la solution !

JOC - JOCF
11 route du Gonio
29263 - PLOUZANE
Tél. : 05.05.02

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de la gratuité des transports en commun, sous réserves de justification de ressources.

A cet effet, les demandes doivent être formulées auprès du secrétariat de la Mairie.

(se munir de la carte A.N.P.E. et des trois derniers bulletins de paiement ASSEDIC)

- " - Allô, ici le comité de chômeurs. Est-ce que Luc est là, s'il vous plaît ?
- Oui, c'est moi ! Ca va à la permanence ? . . .
- Ca va . . . On a quelque chose pour toi : d'après ta fiche, tu sais faire du plâtre, et il y a un petit chantier 154 rue des Chênes. Tu peux téléphoner vers 18 heures au client. C'est le 05.05.05
- D'accord... Bon, ben, je passe à la permanence prendre une facture . . ." (pris sur le vif ou presque !)

Entre le 5 Novembre et le 12 Décembre :

- 49 propositions de travaux nous sont parvenues :

- * 39 chantiers ont été facturés
- * 10 ont été refusés ou transmis aux chômeurs de St Pierre ou Pontanézen
- * 284 heures de boulot ont été effectuées par le comité de chômeurs de Plouzané.

COMITE DE CHOMEURS

=

ENTREPRISE INTERMEDIAIRE

- Une cinquantaine de chômeurs sont inscrits au comité, et peuvent intervenir chez vous pour différents travaux

- Et de multiples réunions de chômeurs entre eux, ou avec les organismes comme l'ANPE, la Mission Locale pour l'Emploi, Info Jeunes, les organisations professionnelles...

- Et des chômeurs ont fait connaissance entre eux ...

- "Ca ne sert à rien de rester à pleurer sur son sort..."

- "Pourquoi rester chacun dans son coin ?"

- "Nous ne voulons pas faire les frais de la crise, être des victimes résignées..."

- Faut-il entendre toujours :

"Les chômeurs, ils n'ont qu'à travailler..."

(entendu par des chômeurs distribuant des tracts début novembre)

"S'il y a 8 - 10 chômeurs à la première réunion, on démarre !"

- il y en avait une quinzaine - C'est gagné !

On peut démarrer le projet, et avancer très vite. . . Le téléphone de la permanence est installé en 5 jours. . . Les tracts sont tirés et distribués. . . Les démarches sont faites. . . Tout est prêt pour le 5 Novembre au matin, et ce jour-là, à 9 heures 45 (1/4 h avant l'ouverture de la 1ère permanence) première proposition de travail . . . !
Ca baigne !

R I M A D E L L O U

C'hwez an te hag ar hafe
A zo gand methed Landerne ;
C'hwez an tin hag ar roz gwenn
A zo gand methed Lesneven ;
C'hwez ar bezin hag ar brug
A zo gand methed Terrug ;
C'hwez ar bezin hag ar mor
A zo gand methed an Arvor
Me 'm-eus eur wezennig 'dreñv ma zi
Pevar aval ruz en enni :
Unan din, unan d'am mestrez,
Ha daou d'am hamaradez



A vous tous habitants de PLOUZANE, Nous les sept élus minoritaires, nous voulons vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 85.

1965 - 1985 : deux dates qui ont fortement marqué la vie de PLOUZANE

1965 : 2 500 habitants - Création des premiers lotissements, accueil à PLOUZANE de toute une nouvelle population.

1985 : 11 000 habitants.

En 20 ans, notre commune a beaucoup évolué,

- dans ses structures,
- ses investissements,
- sa jeunesse,
- son environnement.

Dans ses structures, 3 pôles bâtis. Une commune ne doit-elle pas être comme une famille, assez soudée pour pouvoir bien s'entendre et vivre un développement harmonieux. Ne doit-elle pas assurer à ses "anciens" une paisible retraite dans une commune qui aura gardé son caractère et sa vitalité.

Dans ses investissements : Une commune qui grandit si vite en 20 ans est un peu comme un adolescent dont les pantalons et les manches n'ont pas suivi la croissance.

A qui ont servi ou servent les derniers investissements réalisés dans la commune ? Où sont-ils implantés ? Sans négliger le sport et les loisirs, ne faudrait-il pas penser à des investissements plus "économiques" qui permettraient un réel développement de la commune, et qui mettrait en relation l'ensemble de sa population:

Mettre en route une population, la faire participer à son développement, c'est faire un pari sur l'avenir, c'est surtout lui permettre de s'exprimer.

Sa jeunesse : La population de PLOUZANE multipliée par 4 en 20 ans, la met en haut du tableau pour sa jeunesse dans le département. Ceci veut dire aussi que ses jeunes qui seront très nombreux jusqu'aux années 90 auront souvent des problèmes d'emplois. Ils ne peuvent être tous des "T.U.C." auprès des collectivités ou former des Comités de Chômeurs ! Leur insertion dans la vie du travail doit se faire en quittant leur milieu, donc ça se prépare...

Dans son environnement : PLOUZANE est dans la C.U.B. une commune à dominante agricole : 110 exploitations de polyculture élevage et légumes, suivant la situation géographique - C'est l'industrie lourde de la commune : + de 300 emplois à la production ! Mais, qu'advient-il du nombre important d'exploitations sans successeurs de la Commune suite aux décisions communautaires ?

Combien seront-ils, ces agriculteurs, demain pour participer à la vie de la Commune ? (35 % de l'imposition communale est apportée par le foncier non bâti). 6 % de la population.

COMME DANS UNE FAMILLE, toute la population doit se sentir solidaire ou du moins concernée.

Tout le monde parle de rigueur, de crise, mais mesure-t-on toujours la portée de nos exigences en confort matériel (collectif).

Aussi, malgré toutes les difficultés que connaît chacun, en cette fin d'année, où les occasions de rencontres sont nombreuses, nous espérons et souhaitons à tous une meilleure année 85, du soleil dans la vie des retraités, du travail pour tous et un bon toit à chacun...

BLOAVEZ MAD D'AN HOLL

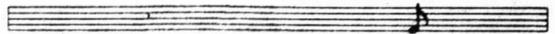
TREMEN E RA AN AMZER

Honôtreuzin eur morevezh leun-kouch, goulennou
Bemdez e vez klevet o komz eus tud paour ha dilabour
Ha feulster en holl hon bro - hag ivez brezel ha trouz
Treiz ar bed - hep ankouaat an dut a zo ô vervel
E-sahel
Pelec'h hom ô vont ?
E-pad emañ gouarnamantoù klask penaos dont ben
Diouzh c'hudennoù-se
Petra evez klevet en-dro déomp ? tud o houelañ ha klemm
Petra evez graet evitomp ?
Petra e rent hon bugale ?
He habaramou da betra ne vez ket lavarout gouez honda
Ober an dra bennak evit an holl dut-se ?
Evit re a zo paour, dilabour, pe o vervel gant sec'hed
Kemeromp ar vuhez evel amañ ha klaskomp dreist
Holl sikom an eil hag egile
Ouzont sonjâl e zo an dro-dimp kales bugale ha tud
O vervel gant naon
Dorn ha dorn evit eur bloavezh gwelloc'h ha-hed
Pemp ha pevar ugent
Yec'hed ha châns vad d'an holl ha da pep hini
Bloavezh mad

Kuzulierien Plouzané



Moins on fait de bruit, mieux on s'entend.



Ministère de l'Environnement

38 TONNES DE PAPIER - CARTON

RECUPERÉES EN 1984, dans la benne de La Trinité . . .

ce qui a permis de produire 34 tonnes de papier recyclé
de sauvegarder environ 340 arbres !

"Le déficit actuel de la balance commerciale de la France imputable
aux importations de pâte à papier s'élève à 8 milliards de francs.

Sur la base de 10 kg de papier récupéré par habitant et par an, on
pourrait économiser 1 milliard de francs . . . "

(OUEST-FRANCE du 11/12/84)

COLLECTIF TIERS-MONDE

En 1982, des habitants de Plouzané décidaient de créer un collectif Tiers-Monde et prenaient en charge la construction d'un moulin à riz pour un village du Sénégal. Notre engagement était de 20 000F (pour un coût de réalisation de 30 000F). Pour le financement, plusieurs actions ont eu lieu (soirée spectacle, bric à brac, vente de plants...). Une fois récolté l'argent nécessaire, en juin dernier, nous l'avons fait savoir à notre correspondante au Sénégal. Mais cet été, nous avons appris que cinq moulins doivent être construits, ce qui rendait notre projet inutile. En accord avec notre correspondante, nous y avons donc renoncé.

Face à cela, le collectif a décidé d'utiliser l'argent pour financer 3 projets au Sénégal, en versant la somme de 7 000F pour chaque opération en cours de réalisation avec l'aide d'associations Tiers-Mondistes différentes.

Ce qui nous a guidé dans le choix des projets, est qu'ils aillent bien dans le sens d'un auto-développement des populations du Tiers-Monde. Ces trois projets ont été élaborés avec les populations concernées et ces dernières sont impliquées dans leur réalisation.

1°) A Dakar, 1 000 puisards pour la santé

Les populations poussées par la sécheresse viennent grossir démesurément les villes. A Dakar, la croissance sauvage, la prolifération des bidonvilles rendent la vie difficile. Il faut donc assainir les quartiers, construire des points d'eau, réaliser une éducation sanitaire et nutritionnelle. Le but est de doter chaque famille d'un puisard pour recueillir les eaux usées et réduire les risques de maladie. Plus de 500 ont été creusés. Le projet vise 1 000 puisards de plus. Les habitants des quartiers concernés participent activement aux travaux et versent de l'argent. Les conseils sanitaires de quartiers sont les maîtres d'oeuvre de l'opération. Ce projet est soutenu par le C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). Le coût d'un puisard est entre 3 à 4 000F.

2°) Formation complémentaire au Cap Vert

La Chambre des Métiers du Cap Vert (établissement public à caractère professionnel) est chargée d'assurer le développement du secteur artisanal. Elle a mis au point avec la collaboration de Terre des hommes France un projet concret de formation complémentaire pour les apprentis, qui comprend : menuiserie bois et métallique, maçonnerie, mécanique auto, couture. Quinze apprentis seront choisis dans chacun des métiers (au total 75). La formation s'étalera sur 2 ans (pratique et théorie). Au terme de leur formation, les apprentis recevront une caisse à outils et s'organiseront en coopérative ou groupement de producteurs, dont le financement est assuré par l'Etat. Une fois installés, ils sont tenus de prendre à leur tour des apprentis dans leurs ateliers avec un contrat d'apprentissage conçu au niveau de la Chambre des Métiers.

Limité au Cap Vert dans cette phase expérimentale, le projet s'étalera sur quarante mois et il a débuté en avril 1984. Coût : 1 200 000F. Terre des hommes a déjà versé 100 000F.

3°) Aide au développement villageois de Sinthiou Boubou

Ce projet regroupe 12 villages de la région Sud de Goudiry au Sénégal oriental. Les secteurs d'activités sont multiples. Développement rural (production, approvisionnement et commercialisation), santé, éducation et formation.

Les objectifs sont les suivants : dynamiser les populations en vue de les responsabiliser dans leur processus de développement, parvenir à une autosuffisance alimentaire, augmenter les revenus, améliorer la santé. Au départ, le projet est à l'initiative des migrants. La population de 12 villages dépasse 2 000 habitants. Elle est constituée uniquement de Peuls agro-pasteurs. Les villages n'ont jusqu'à présent aucune école ni dispensaire, donc beaucoup d'analphabètes et de mortalité infantile. La couverture d'autosuffisance alimentaire est à l'heure actuelle d'environ 70% en année normale. La participation des populations bénéficiaires se concrétise à la fois d'une manière :

- financière : les migrants financent 20% du projet.
- intellectuelle : la méthode de recherche-action implique leur entière participation intellectuelle pour la conception, la réalisation et l'évaluation.
- manuelle : les villageois construiront eux-mêmes les bâtiments (écoles, centres d'alphabétisation, poulaillers, puits...).

Les effets attendus sont :

- accroissement de la productivité par l'introduction de nouvelles méthodes de culture et de maraîchage.
- dans le domaine de la santé : prise en main par la population avec les cases de santé primaire.
- régularisation du marché des céréales par une banque de céréales.
- possibilité de développer d'autres projets de ce type dans les villages avoisinants.
- création d'emplois permettant aux jeunes de rester au pays et à des migrants volontaires de rentrer.

Nota : dans le but de continuer à venir en aide au Tiers-Monde, il est possible de se procurer du café, du thé de Tanzanie, au Centre Social de Kérallan, du mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H30.

Le CENTRE D'ECONOMIE RURALE se tient à la disposition des agriculteurs pour tous renseignements concernant :

- le remboursement forfaitaire
- l'assujettissement à la T.V.A.
- la déclaration de consistance
- la gestion et la fiscalité agricole

Une permanence est assurée tous les VENDREDI MATIN au bureau du C.E.R. de ST RENAN - Lanven (anciens bureaux comiren)

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence de Madame BOULIC, Assistante sociale, au centre social du Bourg, 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h.

Attention : Changements d'adresse et de numéro de téléphone du :

Service Social

de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

N° 61, rue de Valmy à BREST

N° de téléphone : 41.66.44

Pour urgence, vous pouvez y joindre Mme BOULIC tous les matins de 8 h 30 à 10 h. Par ailleurs, elle s'y trouve les 2ème et 4ème lundis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h.

RECENSEMENT DES JEUNES SOLDATS

Les jeunes gens nés en Mars, Avril, Mai et Juin 1967 doivent se présenter en Mairie dans le courant du mois de Janvier, munis du livret de famille de leurs parents.